

DECLARATION DE LA POLITIQUE QUALITE ET D'IMPARTIALITE

L'INNORPI, organisme d'évaluation de la conformité agissant en tant que leader national de la certification, s'engage à fournir une prestation conforme aux exigences légales, réglementaires et d'autres dans les domaines suivants :

- Certification des systèmes de management ;
- Certification des produits et
- Certification des personnes.

Afin de fournir et maintenir ses prestations, l'INNORPI a mis en place un système de management conforme aux exigences des normes internationales d'accréditation.

Le bon déroulement des prestations de certification est garanti par un engagement de la Direction Générale d'assurer l'impartialité et l'objectivité à toutes les étapes du processus de certification.

Pour pouvoir mesurer ses performances, l'INNORPI a défini les objectifs suivants :

- Fidéliser les clients et accroître le nombre de nouveaux certificats délivrés notamment à l'international;
- Etre le premier organisme de certification des produits accrédité selon l'ISO 17065 ;
- Etre le premier organisme de certification de personnes accrédité à l'échelle nationale et régionale pour les métiers innovants ;
- Améliorer et veiller à la performance des compétences impliquées dans toutes les activités de certification;
- Maintenir et pérenniser l'activité de certification de produits issus de l'agriculture biologique en conformité avec la réglementation nationale et internationale ;
- Améliorer les prestations de l'Institut en veillant à l'application des valeurs communes et partagées : la rigueur, l'éthique, la non-discrimination tout en fournissant un service professionnel de haut niveau.

Pour pouvoir atteindre ces objectifs, la Direction Générale s'engage à mettre à disposition les informations et les ressources nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de l'Institut, l'optimisation des processus et l'amélioration continue des performances de son système de management.

Le Directeur Général de l'INNORPI

Riadh SOUSSI

